

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Présents : Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. FLORIO, Mme GONZATO-ROQUES, M. TEILLET, Mme CANCELÉ, M. DAROT, M. CORBEL, M. FERRÉ, Mme JUCLA, M. VIENOT, Mme VUILLEUMIER, Mme BARBEROUSSE, M. FURLAN, M. SARRAZI, Mme MARQUIS, Mme DE JONGE.

Absents, Excusés : Mme DOUBLEIN qui a donné procuration à M. FERRE, M. BAFFOU, Mme BAUDON.

Secrétaire de séance : Mme BARBEROUSSE

ORDRE DU JOUR :

- Décisions du Maire
- Délibérations
 - 1) Vote des taux d'imposition
 - 2) Vote du budget primitif 2025 de la commune
 - 3) Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
 - 4) Création d'un plan de Monflanquin
- Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance en précisant que Mme DOUBLEIN a donné procuration à M. FERRE, que M. BAFFOU et Mme BAUDON sont excusés. Madame le Maire nomme Mme BARBEROUSSE secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1) Vote des taux de la fiscalité locale pour l'année 2025

Comme chaque année, les collectivités doivent voter les taux imposition. Pour Monflanquin, ils restent inchangés par rapport à 2023 : TFB : 47,61 %, TFNB : 74,36 % et THRS : 14,06 %.

Votants : 17 ; Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Remarques :

- Madame le Maire présente la délibération en proposant que les taux ne changent pas. Madame Lisanne DE JONGE demande si nous pouvons envisager une baisse. La réponse est négative.
- Monsieur Philippe FURLAN rajoute que si on modifie un taux on doit tous les modifier.
- Madame le Maire précise que l'Etat a revalorisé les bases en 2025 de 1,7%. Suivant les types de biens, ces bases n'ont pas évolué de la même façon en 2025 pour Monflanquin :
 - TFB : + 2,44%
 - TFNB : + 1,14%
 - THRS : - 4,65%

Cela indique qu'il y a moins de résidences secondaires, qui ont basculé en résidence principale, et de biens non bâtis.

Monsieur Auguste FLORIO complète en précisant que l'évolution de 1,7% est moins élevé que l'inflation. Monsieur Henri CORBEL dit que sur le montant final cela représente moins de 1% d'augmentation.

2) Vote du budget primitif 2025 de la commune

Madame le Maire présente le budget avec dépenses et recettes de fonctionnement : 3 205 208 € et dépenses et recettes d'investissement : 2 241 647 €

Votants : 17 ; Pour : 13 ; Contre : 4 ; Abstention : 0

Remarques :

- *Monsieur Eric SARRAZI indique que le budget communiqué il y a 12 jours n'est pas le même que celui présenté aujourd'hui. Madame le Maire lui précise que depuis nous avons eu les notifications des dotations d'Etat. Cela ne change pas beaucoup le budget mais comme nous avons reçu plus, il a fallu les intégrer. Les chiffres modifiés sont en rouge.*

Investissements

- *Ces chiffres seront affinés une fois que nous intégrerons, par une décision modificative, les résultats du budget annexe Transports Scolaires qui sont d'environ +100 000 € en investissement et +5 000 € en fonctionnement.*
- *Madame Lisanne DE JONGE demande s'ils ont été intégrés dans le BP ? Madame le Maire lui précise que ce n'est pas possible.*
- *Monsieur Eric SARRAZI confirme que le chiffre des grosses réparations sert à équilibrer le budget.*
- *Monsieur Auguste FLORIO rappelle que nous sommes en attente des retours des demande de subvention :*
 - *pour l'éclairage des terrains de rugby par la CCBHAP,*
 - *pour la cuisine centrale de la CAF, MSA et Etat (DETR)*

Il rajoute que nous ne pouvons intégrer dans le budget que les subventions qui nous ont été notifiées. On doit équilibrer avec des emprunts qui ne seront pas réalisés si nous n'en avons pas besoin. Madame Le Maire indique que nous sommes actuellement surs de réaliser l'emprunt de 360 000 € pour les travaux du 32, rue de l'Union avec la Caisse des Dépôts. Cet emprunt est indexé sur le taux du livret A +0,4.

Nous sommes aussi en attente de retour de la mairie de La Sauvetat/Lède pour savoir si nous allons produire et livrer les repas.

- *Madame le Maire précise que notre capacité de désendettement est de 4 ans environ. Nous sommes dans la moyenne de la strate.*
- *Monsieur Auguste FLORIO indique qu'en 2014, tous budgets confondus, nous étions à 2 360 000 € d'endettement. Début 2025, nous sommes à 1 077 0000 €.*

3) Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet

Madame le Maire propose la création un poste d'adjoint technique à temps non complet (17,5/35^{ème}) afin d'envisager le recrutement d'un agent.

Votants : 17 ; Pour : 17 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Remarques :

- *Madame le Maire indique que l'agent concerné est d'accord pour ce poste.*
- *Monsieur Eric SARRAZI demande où nous en sommes dans les embauches ? Madame le Maire donne des informations sur les recrutements :*
 - *un électricien est arrivé il y a 3 semaines,*
 - *une agente polyvalente arrive le 2 mai,*
 - *un agent pour les bâtiments arrive le 2 juin.*
- *Monsieur Laurent DAROT précise que nous repasserons ainsi à 13 agents pour les services techniques.*
- *Madame le Maire rajoute que si La Sauvetat valide le projet de production et portage de repas, nous devons recruter une personne à temps complet. Actuellement, nous avons dû recruter une personne supplémentaire pour assurer le remplacement de l'agent de restauration absent à Salles.*
- *Madame Lisanne DE JONGE demande si la fermeture de la classe ne va pas impacter le projet. Madame le Maire indique que l'effectif des élèves devrait passer de 47 à 44.*
- *Monsieur Philippe FURLAN demande si dans les recrutements il y a des pompiers. Madame le Maire indique que nous n'avons pas reçu de candidature de pompiers volontaires.*

4) Création d'un plan de Monflanquin

Cette délibération a été retirée du vote.

Remarques :

- *Madame le Maire indique que la commune pourrait devenir propriétaire du fond de plan mais nous devons en financer la création.*
- *Madame Lisanne DE JONGE indique que nous pouvons avoir un fond de carte gratuitement sur internet. C'est assez facile. Il suffit de demander à un de nos agents de s'en occuper. L'Office de Tourisme a un budget limité donc il aurait dû le prendre en compte dans ce projet.*
- *Madame Marie CANCE rappelle que nous serions propriétaires du fond et que l'on pourra en faire ce que l'on veut.*
- *Monsieur Laurent DAROT précise que nous pourrions nous en servir pour nos supports de communication en culture et pour le sport.*
- *Monsieur Eric SARRAZI demande si nous achetons des droits ? Madame le Maire rappelle que la commune serait propriétaire d'un fond de carte professionnel et une fois réalisé nous pourrions nous en servir comme on veut.*
- *Madame Lisanne DE JONGE indique que le devis présenté de 2 525,00 € TTC ne prend pas en charge les impressions des feuillets.*
- *Madame Lisanne DE JONGE demande si nous avons un logiciel adapté pour gérer cette carte ? Monsieur Eric SARRAZI précise qu'il va aussi falloir quelqu'un pour s'en servir.*

QUESTIONS DIVERSES

- *Madame le Maire souhaite faire le point sur la situation du bureau de poste de Monflanquin. Elle a reçu un courrier de Madame Gaëlle GUILLON, Responsable de l'Evolution du Maillage Territorial du groupe La Poste pour indiquer que le bureau de poste de Monflanquin allait réouvrir le mercredi après-midi pour fermer tous les lundis, soit une baisse de l'amplitude horaire de 3 heures.
Madame le Maire a souhaité alerter la Commission de Présence Postale pour faire part de son désaccord. Madame Christine GONZATO-ROQUES confirme que les membres ont tenté de défendre les positions communales mais Madame le Maire vient de recevoir un autre courrier de Madame Gaëlle GUILLON confirmant la fermeture du lundi. Elle indique que ces fermetures sont vraiment problématiques, les élus réagissent mais rien ne change.
Monsieur Eric SARRAZI précise que dans les entreprises, les facteurs ne relèvent plus le courrier.
Madame le Maire s'interroge sur la justification de la réduction des heures d'ouverture du bureau de poste par la baisse d'activité alors qu'il propose un bouquet de services normalement dévolus à l'ADMR ou autre association locale.
Monsieur Ludovic VIENOT indique que ces fermetures pourraient avoir un impact sur les professionnels qui ne peuvent pas se rendre à La Poste en dehors du lundi.
Monsieur Laurent DAROT précise que dans la réponse au premier courrier, il a été demandé d'installer un distributeur bancaire car des clients de La Poste en ont besoin.
Madame le Maire demande aux conseillers leur approbation pour écrire un article dans la presse locale pour dénoncer cette réduction d'amplitude horaire.*
- *Madame le Maire informe le conseil que les pavillons de Coulon sont opérationnels. Nous proposons de les louer aux professionnels de santé pour un montant de 90 euros par semaine. Ce sont des meublés.
Monsieur Philippe FURLAN précise qu'il y a une étude en cours auprès de la CPTS pour faire venir des médecins juniors.
Un appartement est réservé pour juillet et août pour les maîtres-nageurs.*
- *Madame le Maire informe les conseillers que la commune est convoquée au Tribunal le 18 septembre suite au dépôt de plainte pour la démolition d'un pigeonnier sans autorisation.*
- *Monsieur Dominique SOYEZ, ancien agent des services techniques, est décédé.*

- *Lors du week-end des JEMA nous avons eu 400 visiteurs à la salle Aquitaine.*
- *Elodie BELKHIR va s'installer à Roger. Elle demande la résiliation de son bail.*
- *Nous avons rencontré Lot-et-Garonne Ingénierie pour parler de la rénovation du gymnase, avec la SEM 47, et le projet de portage de repas à La Sauvetat.*
- *Les dates des prochains événements sur Monflanquin :*
 - *mercredi 9 avril : nous recevons les restaurateurs à la mairie pour présenter les festivités de la saison,*
 - *vendredi 11 avril : cinéma à la salle Aquitaine,*
 - *vide-grenier du Foot le dimanche 13 avril au gymnase,*
 - *durant le week-end de Pâques, nous accueillons une délégation italienne pour envisager un nouveau jumelage. Un film sera projeté le samedi soir dans la salle des Consuls suivi par un buffet italien à la salle Aquitaine,*
 - *Greg PELIZZARI ouvre sa galerie le week-end de Pâques,*
 - *26 avril : la MJC organise une sortie à Bordeaux*
- *Les activités du tir à l'arc ont repris.*
- *Madame Lisanne DE JONGE demande quel est le souci sur la RD ? Madame le Maire précise que nous avons un trou sur la route qui est dû à des écoulements d'eau en dehors des canalisations. Actuellement, le Conseil Départemental, la SAUR et AGUR nous indiquent que ce n'est pas de leur responsabilité. Un passage caméra devrait nous aider.*
Nous avons pris en charge la location des feux de signalisation à 50 €/jr.
Monsieur Philippe FURLAN précise que, grâce à cela, les voitures roulent moins vite.
- *Madame le Maire informe le conseil que nous avons été mis en demeure pour le chemin de Bellevue et le chemin de Roquefère. Monsieur Eric SARRAZI précise que sa société EUROVIA a décidé de ne pas intervenir à Monflanquin car lui-même est conseiller. Cela dit, il précise que nous devons faire appel à une société pour déterminer ce qu'il y a sous le chemin de Bellevue.*

Fin de séance à 21h50.